



**HAL**  
open science

## Intervention sociale et protection de l'enfance au Maroc : quelles réalités ?

Nathalie Pantaléon, Lionel Faccenda

### ► To cite this version:

Nathalie Pantaléon, Lionel Faccenda. Intervention sociale et protection de l'enfance au Maroc : quelles réalités ?. Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, Jun 2009, Nice, France. hal-03424426

**HAL Id: hal-03424426**

**<https://hal.science/hal-03424426>**

Submitted on 10 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Intervention sociale et protection de l'enfance au Maroc : quelles réalités ?

Nathalie Pantaléon

Maître de Conférences au STAPS, Université de Nice Sophia-Antipolis, Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie : Mémoire, Identité et Cognition Sociale - LASMIC (E.A. 3179).

Lionel Faccenda

Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS. ATER à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, associé au Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie : Mémoire, Identité et Cognition (E.A. 3179).

L'objet de notre étude est de mettre en évidence les difficultés dans l'intervention sociale au Maroc, société confrontée à de nombreux paradoxes. Bien que ce pays connaisse des modifications importantes tant sur le plan politique que législatif, le phénomène des rues ou des enfants exploités est loin d'être endigué. L'observation des pratiques professionnelles dans des centres ou associations de protection de l'enfance doublée d'entretiens avec des travailleurs sociaux a permis de mettre en évidence des représentations et des modèles de socialisation de l'enfant très différents. De plus, la formation disparate ou absente entraîne chez les travailleurs sociaux des difficultés d'identification professionnelle. Les réalités économiques affaiblissent la stabilité et la pérennité de l'action sociale engagée et obligent les acteurs à adopter dans certains cas une polyvalence professionnelle.

Maroc, enfants des rues, représentations, pratiques, intervention sociale

L'objectif de cette contribution est d'essayer d'appréhender une réalité : celle du travail social et de la protection de l'enfance au Maroc. En interrogeant et en observant les représentations et pratiques de différents acteurs (responsables institutionnels, éducateurs, assistantes sociales, enseignants, psychologues, enfants, familles), nous avons essayé de mettre en évidence le fonctionnement de certaines institutions de protection de la jeunesse et les dynamiques et mécanismes d'accompagnement.

Les politiques sociales s'orientent depuis quelques années vers une lutte contre la vulnérabilité et ses conséquences sur autrui. Cette volonté annoncée de l'Etat se retrouve par exemple dans le Plan d'Action National de l'Enfance (PANE) qui vise à réaffirmer et à protéger les droits des enfants au niveau de la santé, de la protection, de la participation et de l'accès à l'éducation. Il est présenté comme relevant d'une réelle prise de conscience, aux niveaux national et local de tous les acteurs. La valorisation des ressources humaines apparaît comme facteur et condition nécessaires pour le développement du pays. Ainsi, le Roi Mohammed VI a présenté le 25 Mai 2004 au 10e Congrès des Droits de l'enfant, des initiatives novatrices de lutte contre toutes formes de précarité. Le droit d'accès au développement pour toutes les catégories de la population est affirmé dans l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH). Cette dernière s'intéresse à des problématiques relatives à la pauvreté, la précarité ou l'exclusion sociale. Or, si ces mesures comprennent des objectifs précis et audacieux, les chiffres avancés pour statuer sur le nombre d'enfants et d'adolescents en situation vulnérable restent flous et démontrent d'emblée la complexité de prise en charge de cette population. En effet, il existe peu d'informations quantitatives concernant ces enfants et ces adolescents au Maroc. Le phénomène des enfants en situation de rue s'amplifie depuis une quinzaine d'années. Ces enfants en situation difficile

sont pour la plupart âgés de 5 à 18 ans. La majorité est âgée de 11 à 18 ans<sup>1</sup>. Certains sont originaires du milieu rural, d'autres de bidonvilles ou de quartiers populaires. Ils ont grandi dans un environnement défavorisé tant au niveau familial, économique, culturel que relationnel. La situation familiale est toujours à l'origine du départ de ces enfants dans la rue. Une minorité est orpheline de père et de mère. En majorité, la famille est éclatée : père absent (divorce, prison...), en grandes difficultés (problème d'alcoolisme par exemple) ou décédé, remariage d'un des parents, prostitution des mères ou des sœurs... La cause peut être également l'abandon de l'enfant. La pauvreté, la fratrie nombreuse, l'habitat exigu renforcent les problèmes. La violence familiale peut être réelle. La non scolarité ou la rupture scolaire est le dénominateur commun de tous ces enfants. Certains enfants sont poussés à la rue par les parents qui les obligent à contribuer à la subsistance de la famille sous forme de mendicité ou de « petits boulots ». Les pratiques toxicomanes sont courantes. En effet, les enfants en groupe peuvent s'adonner à l'inhalation de colle, une des stratégies de survie. La prostitution existe. Le tourisme sexuel se développe dans certaines villes (Agadir, Marrakech...). Au Nord du Maroc, particulièrement dans la ville de Tanger, des centaines d'enfants fuient le Sud dans l'espoir de rejoindre l'Espagne. Des passeurs promettent cet eldorado européen. Ces enfants survivent dans des conditions très précaires.

En outre, certains enfants sont exploités économiquement. Des garçons peuvent être utilisés dans le secteur de la ferronnerie, de la tannerie par exemple, les filles comme petites bonnes.

L'intervention sociale pour ces jeunes en situation de grande vulnérabilité est à l'origine d'enjeux entre différents acteurs de l'action sociale entraînant des débats sur les actions à privilégier et les prises en charge appropriées<sup>2</sup>. La réalité est complexe au niveau social. En effet, outre le conflit classique entre tradition et modernité, la société marocaine connaît de nombreux paradoxes : dilemmes d'ordre politique, juridique, socio-culturel<sup>3</sup>. Le travail des enfants en est un exemple : émerge ici le problème entre la loi et son application.

Le concept de représentation sociale nous semble central pour comprendre les stratégies de prise en charge : représentations de l'enfance, de l'éducation. La problématique de l'intervention sociale engendre différentes stratégies ; en effet, de par l'interstructuration des sujets et des institutions<sup>4</sup>, différentes pratiques co-existent. Les représentations sont au cœur des pratiques. Dans ce système, chacun des éléments est à la fois sujet et objet, producteur et récepteur d'une représentation sociale dans un système social (règles, normes, institutions...)<sup>5</sup>. Il est important si nous souhaitons nous intéresser aux dynamiques d'accompagnement des acteurs sociaux, de nous interroger sur les représentations de l'intervention sociale chez ces derniers. Les représentations et les pratiques éducatives peuvent être considérées comme un des facteurs principaux dans la socialisation de l'enfant. Les dynamiques sociales ne se développent pas indépendamment des individus qui y participent. Les dynamiques personnelles vont être orientées et structurées par les champs culturels, sociologiques dans lesquels elles vont s'inscrire<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Le vocable « enfant » n'est guère utilisé pour les majeurs.

<sup>2</sup> Nathalie Pantaléon, « Socialisation et reconnaissance des enfants et des adolescents en errance », Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat. Série *Séminaires*, sous presse.

<sup>3</sup> Mohammed Guedah, « Multi lien de contrainte et délinquance : réflexions sur les paradoxes de la déviance des jeunes maghrébins », in DACHMI Abdeslam (dir.), *Intégration et exclusion : quelle société pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?* Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2007, « Essais et études », pp. 31-44.

<sup>4</sup> Alain Baubion-Broye, Philippe Malrieu et Pierre Tap, « L'interstructuration du sujet et des institutions », *Bulletin de psychologie*, tome XL, 379, 1987, pp. 435-447.

<sup>5</sup> Jean-Claude Abric, « De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale », in ABRIC Jean-Claude (dir.), *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Saint Agne, Erès, 1996, pp. 11-17.

<sup>6</sup> Pierre Tap, *La société Pygmalion : intégration sociale et réalisation de la personne*, Paris, Dunod, 1992.

Différentes institutions existent au Maroc afin d'accueillir ces enfants : les Centres de la Sauvegarde de l'Enfance dépendants de la Direction de la Jeunesse, de l'Enfance et des Affaires Féminines, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et/ou les associations locales. Nous centrerons notre attention sur les centres gérés par l'État et les associations locales. L'objectif n'est pas de comparer les institutions. Nous pouvons tant au niveau des pratiques que des représentations trouver des oppositions mais également des similitudes inter-institutionnelles et intra-institutionnelles. L'objectif est de mettre en évidence les difficultés de l'intervention sociale.

Les Centres de la Sauvegarde de l'Enfance, ouverts ou fermés, sont de trois types : les centres d'observation et de rééducation, les centres de rééducation, les foyers d'action sociale. Les jeunes sont placés sur décision judiciaire. Ces centres sont sous la responsabilité de la Direction de la Jeunesse et de l'Enfance : l'objectif déclaré étant de privilégier l'approche éducative. Le projet éducatif est présenté par les responsables comme individualisé, s'appuyant sur des compétences de savoir vivre et de savoir faire. Il est spécifié que le jeune est au centre des projets et que les discussions sont prônées. Le travail avec les familles est mis en avant dans les discours. Une formation professionnelle (menuiserie, ferronnerie, plomberie, bâtiment, électricité pour les garçons ; arts ménagers, couture, pâtisserie pour les filles) est dispensée. Des conseils des mineurs auraient été créés afin de prôner la participation et la responsabilité.

19 centres existent à travers le pays dans les villes principales dont 4 pour les filles. Les capacités d'accueil des centres sont de 30 à 35 pour les foyers, à 100 à 140 pour les centres d'observation et de rééducation. En réalité, certains de ces centres sont surchargés, pouvant atteindre jusqu'à 170 jeunes. Le règlement énonce un éducateur pour 15 enfants. La réalité semble autre et peut correspondre à un éducateur pour 50 enfants. Les éducateurs des centres sont en principe formés à l'Institut Royal de Cadres (bac + 4 ; une formation niveau bac + 2 est également dispensée).

L'action éducative est jugée très incomplète par des acteurs clés (éducateurs, responsables, sociologues, psychologues) : pas de suivi psychologique, peu de personnel médical, peu d'échange avec la famille. Les stratégies éducatives s'appuient principalement sur l'affirmation par le pouvoir, c'est-à-dire les punitions physiques, les pressions morales... Cette stratégie se base sur un rapport de force entre l'intervenant et le jeune.

La profession est mal reconnue et mal rémunérée. De par les conditions de travail, certains éducateurs formés à l'Institut Royal souhaitent ne pas s'engager dans ce type d'institution.

Concernant le secteur associatif, différents centres existent : l'Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation Précaire « AMESIP » (5 centres dans Rabat et sa banlieue : unités préscolaires, écoles de cirque, maison du nouveau départ pour les enfants toxicomanes ; Agadir et Marrakech : lutte contre le tourisme sexuel à tendance pédophile ; Casablanca : unités préscolaires et services juridiques), les associations « Bayti », « les Heures Joyeuses » à Casablanca, « Ibny » à Rabat, « Al Karam », « Atfalouna » à Marrakech, « Bayti » à Meknès, « Centre Ahli », « Fès Enfance Solidarité » à Fès, « Darna » à Tanger, l'Association pour la Protection de l'enfance et de la Sensibilisation de la Famille « APISF » à Tétouan<sup>7</sup>...

Les objectifs communs de ces centres concernent la lutte contre l'exclusion, les stratégies de réinsertion familiale, l'intégration par la formation scolaire et professionnelle. En fonction de son histoire, de ses acteurs et de ses partenaires, chaque centre a sa spécificité<sup>8</sup>. De manière classique, les étapes de la prise en charge peuvent être observées. Dans certaines associations, les enfants sont repérés par des éducateurs de rue. Par la suite, ils sont admis au centre, une

<sup>7</sup> Chacun de ces centres pourraient faire l'objet d'une étude de cas, mais ce n'est pas l'objectif de cette contribution.

<sup>8</sup> Des formations peuvent être dispensées, par exemple, la Fondation d'Auteuil (France) ou le Centre Français de protection de l'enfance sont impliqués.

assistante sociale travaille avec la famille. Son rôle est de recueillir des informations quant à la situation familiale (nombre de frères, sœurs, parents mariés/divorcés), à la situation économique, à la scolarisation... Dans d'autres associations, les enfants sont signalés par le procureur du Roi qui demande l'intégration gracieuse à l'association.

Les centres se fixent donc clairement pour mission de réinsérer les jeunes (à l'école ou au travail) et stopper la pratique toxicomane pour les enfants concernés.

Des éducateurs, des assistantes sociales, des enseignants et des psychologues composent majoritairement les équipes. Dans le cadre associatif, les pratiques observées sont très hétérogènes en fonction de l'institution (histoire, mode de recrutement, finances...). La reconnaissance du statut de travailleur social semble essentielle. De prime abord, la question de l'intervention sociale est reconnue comme essentielle et se professionnalise avec l'acquisition des compétences et des connaissances. Comme nous l'avons déjà mentionné il existe une école d'éducateurs : l'Institut Royal de Cadre de Rabat et une école d'assistante sociale à Tanger. En réalité, en particulier dans les petites associations, de nombreux éducateurs et assistantes sociales n'ont aucune formation spécifique. Il existe donc une très grande hétérogénéité dans la profession de l'acte éducatif et des représentations qui y sont associées. Par exemple, un même travailleur social peut être embauché dans une association comme assistante sociale et dans une autre comme éducateur. La polyvalence peut apparaître comme une qualité du professionnel de protection de l'enfance.

Un psychologue dans un centre nous a signalé faire les travaux de plomberie. D'autres professionnels se refusent à cette polyvalence. L'assistante sociale dans une autre association est considérée par les jeunes comme directrice du centre. Cette confusion est renforcée par le fait que sur la porte de son bureau est indiqué directrice et vice versa pour la directrice. La mission de l'assistante sociale n'est pas définie clairement. Ainsi, elle n'assume pas réellement le rôle adapté à son profil. Par contre, elle a d'autres responsabilités qui sont loin de sa mission : c'est elle qui a les clés pour ouvrir les portes même des toilettes. Toujours dans ce centre, le travail avec les familles, bien que toujours mis en avant dans les discours, semble très délicat. En fonction de la formation du professionnel, les discours peuvent être culpabilisateurs<sup>9</sup>. Par contre, des enseignants peuvent jouer le rôle de l'assistante sociale au niveau du travail avec la famille. Cette confusion de rôle est souvent mentionnée. En outre, il apparaît que des assistantes sociales formées préfèrent travailler dans d'autres secteurs professionnels, le salaire y étant plus attractif, ou souvent simplement plus décent.

Comme dans d'autres pays, les représentations des causes du phénomène « enfants des rues » ont évolué d'attributions internes (personnalité antisociale) vers des attributions causales externes. En effet, plusieurs discours professionnels insistent sur la « réalité » des vulnérabilités. Les représentations de la responsabilité des adultes sont énoncées : famille (de manière fréquente mal perçue, seule la mère quand elle est présente accepte l'échange avec les professionnels), les enseignants (la violence scolaire est souvent mentionnée), les exploitations d'enfants qui profitent aux adultes, le problème de l'application des lois...

Les stratégies éducatives varient de l'affirmation du pouvoir à l'induction, – l'induction consiste à faire comprendre au jeune les conséquences de ses actes<sup>10</sup>. Dans un des centres, une des responsables semble déléguée aux punitions corporelles, exemple fort de l'affirmation du pouvoir. Dans un autre centre, l'éducateur référent explique au jeune que la bagarre qu'il a initiée pourrait le faire renvoyer du centre et ainsi le ramener dans la rue.

En nous appuyant sur les travaux concernant les représentations des situations de handicap ou d'inadaptation chez différents groupes professionnels en formation<sup>11</sup>, notre observation nous

<sup>9</sup> Les difficultés de certaines familles sont telles que les échanges sont très fragiles.

<sup>10</sup> Manuel Tostain, *Psychologie, morale et culture*, Grenoble, PUG, 1999.

<sup>11</sup> Jean Sébastien Morvan, *Représentations des situations de handicap et d'inadaptation*, Paris, CTNERHI, 1988.

montre que la non formation ou la formation très disparate entraîne des difficultés d'identification du groupe professionnel. Ceci est à relativiser en fonction des centres comme nous l'avons déjà signalé. Cette faible formation entraîne une disparité dans les interventions éducatives et les représentations qui y sont associées : d'un côté, des rôles flous s'expliquant par la difficulté de s'appuyer sur les processus d'identification et de différenciation, de l'autre, une logique identitaire professionnelle très marquée reposant sur des règles déontologiques construites par un groupe professionnel identifié. Plus précisément, de l'éducateur s'appuyant sur des logiques d'intervention répressives, humiliantes... à l'éducatrice qui explique être la maman des jeunes filles dont elle a la charge. Du psychologue fortement attaché au respect des règles éthiques et déontologiques, au travailleur social qui dévoile des données confidentielles pour dévaloriser ou humilier le jeune suite à une altercation avec lui. Les représentations associées aux jeunes sont fondamentales pour comprendre les pratiques professionnelles. Chez l'éducatrice se considérant comme une mère, le jeune est perçu comme une victime et doit être protégé, chez l'éducateur et le travailleur social cités précédemment il est considéré comme un danger. La représentation de l'enfant est le résultat d'une position sociale et d'une activité visant surtout la rééducation pour certains, l'insertion pour d'autres ou encore l'exclusion.

Le manque de formation, la non-reconnaissance du professionnel peuvent entraîner des conséquences négatives pendant la prise en charge.

Les associations que nous avons observées fonctionnent selon une autre dynamique que les Centres de Sauvegarde de l'Enfance. Sans parler de combler un désengagement de l'État, il apparaît que les dynamiques associatives permettent d'aider les enfants en situation précaire. À la base de ces associations, se trouve une forte volonté d'une ou plusieurs personnes. Ces associations ont des positions stratégiques entre la population et le pouvoir, entre le local et le global<sup>12</sup>. Le problème de la viabilité et de la pérennité de l'intervention se pose fréquemment. Les difficultés économiques amènent des réductions budgétaires rejaillissant sur l'association : son activité, les salaires. Comme le soulignent les recherches<sup>13</sup> concernant les associations dans le champ du développement, les autorités marocaines, à l'instar de Mohammed VI, sollicitent les associations d'éducation pour pallier leur propre insuffisance. L'administration semble ici sous-traiter avec les associations certaines de ses responsabilités. Ceci pose ainsi des questions relatives à la responsabilité sociale vis-à-vis de ces enfants voire de leur famille.

De plus, les représentations paradoxales ne sont pas facilitatrices dans l'orientation des projets et la régulation des relations à autrui. Elles rendent difficiles les pratiques professionnelles. Les difficultés de l'intervention sociale peuvent s'expliquer par les moyens parfois dérisoires, mais également par les communications paradoxales dans les sociétés en conflit et en contradiction<sup>14</sup>.

ABRIC Jean-Claude, « De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale », in ABRIC Jean-Claude (dir.), *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Saint Agne, Erès, 1996, pp. 11-17.

BAUBION-BROYE Alain, MALRIEU Philippe et TAP Pierre, « L'interstructuration du sujet et des institutions », *Bulletin de psychologie*, tome XL, 379, 1987, pp. 435-447.

<sup>12</sup> Jean Benoist, « La diversité des engagements associatifs en matière de santé », in Diop Momar-Coumba et Benoist Jean (dir.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Dakar, CREPOS - KARTHALA, 2007, pp. 171-174.

<sup>13</sup> Aurélie Damamme, « Les associations marocaines face à la question femmes et développement durable », in Diop Momar-Coumba et Benoist Jean (dir.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Dakar, CREPOS - KARTHALA, 2007, pp. 235-252.

<sup>14</sup> Mostapha Saaliti, « Communication, représentations paradoxales et crise de la construction identitaire », in Dachmi Abdeslam (dir.), *Intégration et exclusion : quelle société pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?* Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2007, « Essais et études », pp. 265-270.

BENOIST Jean, « La diversité des engagements associatifs en matière de santé », in Diop Momar-Coumba et Benoist Jean (dir.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Dakar, CREPOS - KARTHALA, 2007, pp. 171-174.

DAMAMME Aurélie, « Les associations marocaines face à la question femmes et développement durable », in Diop Momar-Coumba et Benoist Jean (dir.), *L'Afrique des associations : entre culture et développement*, Dakar, CREPOS - KARTHALA, 2007, pp. 235-252.

GUEDAH Mohammed, « Multi lien de contrainte et délinquance : réflexions sur les paradoxes de la déviance des jeunes maghrébins », in Dachmi Abdeslam (dir.), *Intégration et exclusion : quelle société pour le XXIe siècle ?* Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2007, « Essais et études », pp. 31-44.

MORVAN Jean Sébastien, *Représentations des situations de handicap et d'inadaptation*, Paris, CTNERHI, 1988.

PANTALEON Nathalie, *Socialisation et reconnaissance des enfants et des adolescents en errance*. Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, sous presse, « Essais et études ».

SAALITI Mostapha, « Communication, représentations paradoxales et crise de la construction identitaire », in Dachmi Abdeslam (dir.), *Intégration et exclusion : quelle société pour le XXIe siècle ?*, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2007, « Essais et études », pp. 265-270.

TAP Pierre, *La société Pygmalion : intégration sociale et réalisation de la personne*, Paris, Dunod, 1992.

TOSTAIN Manuel, *Psychologie, morale et culture*, Grenoble, PUG, 1999.